



Publication externe de poste vacant

50710923

Job Posting Title

AGENT DE SÉCURITÉ (CONTRAT LOCAL)

Date de début

27.12.2019

End Date

27.01.2020

Code de référence

SECURITY GUARD (LOCAL)/ 04

Désignation de la fonction

SECURITY GUARD (LOCAL)

Organization

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

En vue de la réalisation de ces objectifs, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre de sa nouvelle structure organisationnelle et au pourvoi de tous les postes vacants.

La Commission de l'Union africaine invite les citoyens de tous les États membres de l'Union à soumettre leurs candidatures au poste d'Agent de sécurité au sein de la Division Services de sécurité et de sûreté basée au siège à Addis-Abeba (Éthiopie).

Service

1. Poste :

Intitulé du poste : Agent de sécurité
Grade : GSB8
Superviseur : Chef d'équipe de sécurité
Division : Division des Services de sécurité et de sûreté
Lieu d'affectation : Addis-Abeba (Éthiopie)
Nombre de postes : 24

Projet

2. Objectif du poste

Fournir des services de sécurité et de sûreté au siège de l'UA conformément aux procédures de sécurité et de sûreté de l'Union africaine afin d'assurer la protection des personnes et des biens dans les locaux du siège de l'UA.

Tâches

3. Principales fonctions et responsabilités

Sous la direction et la supervision du Chef d'équipe, l'Agent de sécurité doit assumer les tâches suivantes :

- i. Fournir des services de sûreté et de sécurité aux locaux du siège de la Commission de l'Union africaine, à ses élus et fonctionnaires ainsi qu'aux invités officiels participant aux conférences et réunions ;
- ii. Assurer le contrôle et la fouille de toutes les personnes et tous les véhicules entrant et sortant des locaux de la Commission de l'UA pour s'assurer qu'aucun objet interdit ou personne non autorisée ne pénètrent dans les locaux et qu'aucun équipement de la Commission de l'UA ne sorte illégalement des locaux ;
- iii. Effectuer des patrouilles de routine et des enquêtes de sécurité dans les bureaux et les installations de l'UA pour vérifier la sécurité et la sûreté du personnel, des bâtiments et des équipements, ainsi que le respect des règlements en vigueur ;
- iv. Enregistrer les membres du personnel et les personnes à charge qui se rendent dans les bureaux en dehors des heures de travail, pendant les congés de fin de semaine et pendant les jours fériés ;
- v. Surveiller les déplacements des visiteurs dans les locaux jusqu'à ce qu'ils quittent les lieux ;
- vi. Aider les membres du personnel ayant des problèmes en matière de sécurité et d'accidents de la circulation routière qui se produisent pendant les heures de travail ou en dehors et à l'extérieur des locaux de la Commission de l'UA en répondant rapidement à leurs appels de détresse ;
- vii. Signaler tous les incidents de nature suspecte aux superviseurs ;
- viii. Enquêter sur tous les incidents signalés et suspects et établir des rapports sur les incidents impliquant le personnel, les bâtiments et les équipements de l'UA ;
- ix. Préparer des rapports de sécurité quotidiens, trimestriels et d'autres rapports sécuritaires de routine ;
- x. S'acquitter de tout autre tâche que pourrait lui confier son supérieur hiérarchique.

Exigences

4. Qualifications et expérience professionnelle requises

Le candidat doit avoir terminé ses études secondaires (une qualification supérieure serait un avantage supplémentaire) et avoir une expérience de 5 ans en sécurité au sein d'une organisation nationale ou internationale militaire, de sécurité, de police ou de pompiers.

Le candidat doit avoir une formation pertinente en matière de procédures de sécurité, militaires ou policières. La maîtrise des techniques d'autodéfense et des certifications de formation technique pertinentes en électronique, électricité ou informatique seraient un avantage supplémentaire.

5. Connaissance des langues

Le candidat doit maîtriser l'anglais et/ou le français. La connaissance approfondie d'une ou de plusieurs autres langues de travail serait un atout.

6. Durée du contrat

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat à durée déterminée pour une période initiale de 1 an, dont les 3 premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour un an, sous réserve de résultats satisfaisants et de la disponibilité des fonds.

7. Égalité de chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

8. Rémunération

Le salaire correspondant à cette fonction est une somme forfaitaire annuelle de 11,761.03 (GSB8 Échelon 5)\$ EU toutes indemnités incluses conformément aux règlements régissant les fonctionnaires locaux de la Commission.

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 27 Janvier 2020, sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>.

1. Joindre un curriculum vitae détaillé et à jour, avec la liste de 3 références qui connaissent bien l'expérience professionnelle du candidat. Veuillez fournir les coordonnées (numéros de téléphone, adresse électronique).
2. Une copie du passeport valide.
3. Copies certifiées conformes des diplômes ou certificats universitaires, le cas échéant (au plus 5 documents au format PDF, et ne dépassant pas 1 Mo).
4. Sachez que seuls seront retenus les dossiers de candidature dûment remplis.
5. Seuls les candidats présélectionnés feront l'objet d'une notification.

Les candidatures déposées font l'objet d'une sélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une sélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines
Commission de l'Union africaine
Addis-Abeba (Éthiopie)

Type de contrat

Court terme

Taux d'activité

Temps plein

Établissement

Headquarters